



# Le mouvement de terrain

Un mouvement de terrain est un déplacement du sol ou du sous-sol. Il peut être :

- ▶ lent (affaissement de sols, retrait-gonflement des argiles, glissement de terrain sur une pente)
- ▶ ou rapide (effondrement de cavités souterraines, éboulements, coulées boueuses et torrentielles).

## Risk an péyi la ? Sonjé-y...

En 2004, le séisme des Saintes occasionne plusieurs mouvements de terrain :

- ▶ en Sud Basse-Terre, de nombreux éboulements de falaise sont enregistrés. À Capesterre-Belle-Eau, les rives d'une ravine s'effondrent sur 5 m. Une coulée de boue, des chutes de blocs et glissements de terrain coupent le chemin d'accès au dôme de la Soufrière,
- ▶ à Pointe-Noire, une maison est détruite par un éboulement,
- ▶ aux Saintes, plusieurs glissements de terrain sont observés, provoquant l'affaissement de routes.

## Conduite à tenir

Le risque mouvement de terrain est à prendre en compte dans l'aménagement, en s'appuyant sur les **plans de prévention des risques**.

En cas de chute de pierres, fuyez la zone de manière latérale, gagnez un point haut ou abritez-vous.

Si un effondrement du sol survient, évacuez les bâtiments dès les premiers signes puis éloignez-vous de la zone dangereuse.

Les fortes pluies en Guadeloupe accentuent les phénomènes de glissement de terrain et de coulées boueuses.



Route bloquée suite à l'éboulement du Piton Tarade (massif de la Soufrière), provoqué par le séisme des Saintes en 2004 © F. Beauducel/PGP, 2004

Les aménagements sont très sensibles à ces phénomènes : ils peuvent se fissurer, être entraînés ou s'écrouler.



Le Piton Tarade (massif de la Soufrière) marqué par l'éboulement ayant fait suite au séisme des Saintes en 2004 © F. Beauducel/PGP, 2007



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*La Guadeloupe face aux risques naturels*